

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal											08/2017		
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	02/12	Prés.	14	Abs	9	Proc.	4	Votants	18

Par suite d'une convocation en date du treize janvier deux mille dix-sept, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le vingt janvier deux mille dix-sept à dix-huit heures, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean.

Procurations : ESCANDE Jacques à CIBIEL Christian, MARIEIRO Fabienne à GARCIA Pierre, BIARD Ludovic à QUILLIEN Nicole, PEISER Jean-Luc à SAINT MARTIN Jean.

Absents : LEVENARD Christian, ESCANDE Jacques, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Présentation du plan de financement relatif aux aménagements urbains : création d'un giratoire au carrefour sur la RD119 pour la sécurisation de l'accès au quartier de Bellemayre : demande de subventions Etat (DETR et Fonds de Soutien 2017) et Conseil Départemental (Amendes de Police et FDAL)

Par délibération n° 80 du 9 décembre 2016, le Conseil Municipal a émis un avis favorable aux différents aménagements urbains nécessaires pour la création d'un giratoire sur la RD119 dans le but de sécuriser l'accès à la nouvelle gendarmerie (construction prévue dans l'année 2017) à l'école élémentaire Jean Jaurès, au restaurant scolaire et au quartier de Bellemayre en cours de développement. (Accessibilité, voirie etc.)

Le Conseil Municipal doit se prononcer et autoriser Madame le Maire à déposer des dossiers de demande de subventions :

I - Auprès de l'État dans le cadre :

3. Du fonds de soutien à l'investissement 2017,
4. De la DETR 2017 et 2018. Ordre de priorité 1 : Voirie ; ordre de priorité 2 : accessibilité (pour 2018, deux nouveaux dossiers seront déposés en cours d'année 2017)

II - Auprès du Conseil Départemental de l'Ariège dans le cadre :

3. Des amendes de police
4. Et du FDAL

Conformément au plan de financement joint en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** le plan de financement tel que présenté par Madame le Maire et annexé à la présente,
- **Autorise** Madame le Maire à déposer des dossiers de demande de subvention auprès de l'État (DETR et fonds de soutien 2017) et du Conseil Départemental de l'Ariège (FDAL et Amendes de police),
- **Dit** que les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget des exercices 2017 et 2018,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,
ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Nicole QUILLIEN



REÇU EN PREFECTURE
le 01/02/2017
Application agréée E-legalite.com



COMMUNE
DE MIREPOIX
(Ariège)

Aménagements urbains (réseaux, rond point, accessibilité, voirie) pour sécuriser les accès gendarmerie, école, restaurant scolaire, et future zone d'habitat.

PLAN DE FINANCEMENT, demande de subventions :

FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL 2017 - DETR 2017 ordre de priorité 1 (voirie) ordre de priorité 2 (accessibilité) - CONSEIL DEPARTEMENTAL : Amendes de police et FDAL

TRAVAUX		FINANCEMENT : demandes de subventions										Solde COMMUNE					
THEMATIQUE	PROJET	DETAIL DES DEPENSES	MONTANT	DETR 2017 - 2018		2017		2018		ETAT		Région Occitanie	Département Ariège	%	Commune de Mirepoix	%	
				2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018						2017
SERVICES	Gendarmerie Aménagements urbains (réseaux, rond point, accessibilité, voirie)	Travaux voirie - Tranche 2017	154 975 €	30 500 €	6%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
		Travaux accessibilité - Tranche 2017	108 706 €	54 353 €	10%	10%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	
		Travaux voirie - Tranche 2018*	529 870 €	202 375 €	38%	38%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
		Travaux voirie - Tranche 2018*	171 826 €	30 500 €	6%	6%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
		Travaux accessibilité - Tranche 2018*	54 383 €	28 182 €	5%	5%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
TOTAL			529 870 €	143 535 €	27%	27%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	77 987 €	15%	105 974 €	20%	

* pour la DETR 2018 un montant d'ordre sera déduit après des services de l'Etat fin d'année 2017 pour la 3ème tranche voirie et pour la 3ème tranche accessibilité

REÇU EN PREFECTURE
le 01/02/2017
Application agréée E-legalite.com
009-210901948-20170120-0802017-DE